

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
(et chez tous les libraires)

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 NOVEMBRE

LA MACHINE A VOTER

Le budget n'est pas voté, il est expédié. Des républicains aussi ministériels que M. Maret se plaignent de la vitesse avec laquelle on broche les milliards de nos dépenses.

M. Maret lui-même, oui, M. Maret, du *Radical*, écrit :

« On se félicite que, grâce à cette façon d'enlever tous les chapitres, il ne s'élève aucune matière à conflits, et l'on est tout heureux que, contrairement aux budgets précédents, ce budget qui est le plus attaqué de tous, passe comme une lettre à la poste. Enfin, dit-on, voici la Chambre devenue sage. Autrefois, on consacrait des quatre ou cinq jours à un ministère, et parfois les portefeuilles s'accrochaient en route. Aujourd'hui, vous arrivez à trois heures moins le quart, convaincu que tel ministère en est à son chapitre 2 ; et vous vous heurtez à des collègues qui sortent de la salle des séances en se frottant les mains, et qui vous disent :

« Trop tard, mon bon ; celui-là est fini et nous en sommes déjà au suivant. »

« Il est évident qu'une machine à voter pourrait remplacer avantageusement les députés dans ces séances, d'autant plus vides qu'elles sont plus remplies. La seule pensée qu'il pourrait ébranler le ministère fait rentrer dans l'ombre l'orateur le plus éclatant ; et il suffit qu'un ministre parle de son départ pour qu'immédiatement quatre cents députés se jettent sur ses basques en le suppliant d'en user à sa guise. »

« Le parlementarisme, après avoir fait crier contre lui à cause des crises ministérielles, se prépare à faire crier encore plus fort contre son inutilité. Il est regrettable qu'un cabinet ne soit plus durable, mais il est plus regrettable encore qu'une Chambre ne soit plus qu'un magot chinois baissant la tête et disant oui à tout ce qu'on lui présente. »

Quel aimable souverain !
Quel beau gouvernement !
Quel charmant régime que celui où tout cela peut se passer impunément, légalement, constitutionnellement !

Mort du roi de Hollande

Le roi de Hollande, Guillaume III, depuis longtemps malade, est mort dimanche matin.

On mande de La Haye, 23 novembre :
« Hier soir, un changement subit s'était produit dans l'état de santé du roi. Depuis deux jours, le roi était très inquiet, et hier soir on avait constaté des symptômes qui faisaient pressentir un dénouement fatal. »

« Les volets du palais royal sont fermés. Le pavillon de deuil a été hissé. »

« Les ministres des colonies et de la justice sont partis pour le château de Loo, ainsi que le grand maître des cérémonies. Le conseil des ministres a été convoqué pour midi. »

« Tous les palais et les édifices publics sont fermés. Les réjouissances publiques sont ajournées. »

« Les hôtels des ministres étrangers ont leurs pavillons en berne. »

« Le ministre de la justice et celui des colonies ont dressé l'acte de décès du roi Guillaume III. »

« Le visage du défunt n'a subi aucune altération. Son corps repose sur un lit recouvert de palmes ; deux chambellans le veillent. »

« Quatre médecins ont procédé à l'autopsie. »

« L'embaumement et la mise en bière auront lieu mardi. »

Le roi Guillaume III était né en 1817. Il régnait depuis 44 ans.

Cette mort change les conditions politiques du grand duché de Luxembourg.

Une proclamation, signée de tous les ministres, annonce au pays la mort du roi qui laisse le pays dans un deuil profond, mais aussi dans un Etat libre, indépendant et prospère :

« L'histoire du règne qui vient de s'écouler résume quarante années de large autonomie, de liberté et de progrès. La gratitude et les bénédictions du peuple suivront le roi au-delà de la tombe. »

« Avec le roi Guillaume, la descendance masculine de la glorieuse maison de Nassau s'est éteinte. La couronne passe de plein droit sur la tête du duc Adolphe de Nassau. »

« C'est avec une confiance absolue que le pays voit passer la sauvegarde de ses intérêts et de ses droits sacrés entre les mains éprouvées du duc Adolphe. Le passé sympathique et fier du duc est présent à toutes les mémoires. Le culte chevaleresque avec lequel le régent a rempli ses pénibles devoirs lui a conquis tous les cœurs. »

« Le Luxembourg envisage l'avenir avec calme et avec confiance. »

« Le duc héritera, en même temps que de la couronne, de la fidélité, du respect et de l'affection inébranlable dont les Luxembourgeois ont toujours entouré leurs souverains, que Dieu protège. La fidélité à la famille ducale et l'amour de la Patrie sont à jamais inséparables. »

Une dépêche de Bruxelles dit qu'il est probable que le roi des Belges assistera en personne aux funérailles du roi des Pays-Bas. Lorsque le bruit de la mort du roi Guillaume III avait couru, il y a trois ans, le roi Léopold avait déjà manifesté son intention formelle à ce sujet.

INFORMATIONS

L'ÉLECTION FERRY

Hier soir, dans les couloirs de la Chambre, on commentait la nouvelle de l'élection de M. Jules Ferry au Conseil supérieur des Colonies.

La colonie française du Tonkin et de l'Annam lui a donné 834 voix sur 884 votants. Les opportunistes sont en liesse.

DÉPENSES ÉLECTORALES

Parmi les améliorations que le directeur général des postes et télégraphes avait signalées comme très urgentes au ministre du commerce, figurait la création de deux nouvelles lignes de bureaux ambulants, l'une sur Le Mans, l'autre sur Tours, Toulouse et Pau. Le crédit nécessaire était d'environ 300,000 fr. Il paraît que la commission du budget, d'accord avec le ministre, a rejeté le crédit. Par contre, on va créer des bureaux de poste électoraux. Il est regrettable d'avoir à constater une fois de plus que les besoins du public ne passent qu'après les préoccupations de la réélection.

LE BILAN DE L'ÉTAT

Un journal républicain, le *Temps*, se plaint de l'impossibilité où l'on est de se rendre un compte exact de la situation financière du Trésor. Pour que celle-ci, dit-il, fût mise en pleine lumière, il faudrait un bilan réel de l'État. On doit arriver à présenter des inventaires qui permettraient d'embrasser d'un coup d'œil tous les frais d'une administration.

Nous ne songeons pas à contester le moins du monde la justesse de cette remarque. Comment se fait-il alors qu'il y a quelques mois, lorsque des députés conservateurs déposèrent une proposition dans ce sens, les républicains de toute nuance se trouvèrent d'accord pour la repousser ? Et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que si une pareille tentative était renouvelée, elle aurait très probablement le même sort.

UNE MESURE NÉCESSAIRE

La lumière n'est pas complètement faite à propos du crime dont a été victime le général russe de Séilverstoff. C'est à la justice d'arrêter l'assassin et de découvrir les mobiles de l'assassinat.

Si, comme on le croit, il s'agit d'un forfait nihiliste, il appartiendra au gouvernement de procéder aussi par voie administrative.

La France est un pays hospitalier, mais elle ne doit pas, sous prétexte de ne pas refuser un asile à des proscrits politiques, ouvrir ses frontières à des gens dont les opinions relèvent de la Cour d'assises.

Il faut expulser les étrangers appartenant à cette catégorie. Le gouvernement y songe, dit-on ; il sera, sur ce point, approuvé par tous les honnêtes gens.

M. Constans, du reste, fera bien d'user largement des pouvoirs qui lui sont conférés. Qui sait si, parmi tous ces révolutionnaires de nationalité douteuse, il ne trouvera pas des espions en même temps que des nihilistes ?

INSULTE A L'ARMÉE

Le 15 octobre dernier, le premier adjoint au maire de Vierzon a dit en pleine séance du Conseil municipal que l'armée n'était qu'un ramassis de fainéants, de paresseux et de voleurs.

Un tel langage dans la bouche d'un magistrat municipal aurait dû être blâmé par le maire. Il n'en fut rien. Seul, M. Junique, chef de bataillon au 90^e territorial, protesta en des termes dignes et énergiques.

A la suite de cet incident, les officiers de ré-

serve et de l'armée territoriale en résidence à Vierzon décidèrent qu'il n'y avait pas lieu de demander une réparation par les armes, mais qu'une délégation de trois membres irait se plaindre au préfet.

Le préfet reçut avec courtoisie la délégation et lui promit de faire ce que comportaient les circonstances. Mais voilà plus d'un mois que l'armée a été gravement insultée, et aucune satisfaction ne lui a encore été donnée.

Si M. Constans, ministre de l'intérieur, estime que les paroles de l'adjoint au maire de Vierzon ne constituent pas une injure, ce qui est inadmissible, ou si, dans la crainte des radicaux, il juge à propos de ne pas sévir, il faut espérer, dit l'*Avenir militaire*, que M. de Freycinet, ministre de la guerre, se rappellera qu'il est président du conseil.

Le docteur Schafier est rentré dimanche soir à Paris, venant de Berlin, avec trois tubes du docteur Koch et pouvant fournir trois cents injections. Les inoculations ont commencé dès hier lundi, chez le docteur Garcin où, déjà, 150 malades se sont fait inscrire.

PASTEUR ET KOCH

Samedi, en présence de plusieurs membres de la famille impériale et des sommités médicales de la Russie, ont eu lieu, à la clinique où l'on traite le *lupus* à Saint-Petersbourg, des expériences avec le remède du docteur Koch.

Sur trois sujets considérés comme perdus, les expériences ont eu un succès décisif si rapide que tous les assistants, les princes et les médecins, émerveillés, ont adressé à M. Pasteur une dépêche par laquelle ils lui disent leur admiration en face d'une découverte extraordinaire dont l'honneur revient à Pasteur, le grand initiateur de cette école.

LE SCANDALE DE TOULON

M. Fouroux a choisi pour avocat M^e Masson, du barreau d'Aix. M^e Masson est venu à Toulon visiter M. Fouroux et, sur la prière de celui-ci, il va demander sa liberté provisoire à la chambre des mises en accusation.

On assure que M^{mes} de Jonquières et Audibert demanderont également à être mises en liberté sous caution.

Le général Boulanger, venant de Londres, est rentré hier à Jersey, après une absence de treize jours.

Un nouveau général vient d'être élu domicile dans cette île.

Il s'agit du général d'Andlau, ex-sénateur, qui, condamné à cinq ans de prison pour tripotages et ventes de décorations lors de l'affaire Caffarel-Wilson, vient patiemment attendre l'heure de la prescription dans notre île, où il s'est réfugié après avoir parcouru l'Amérique, l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique.

Le général a beaucoup vieilli ; l'exil lui pèse et, en outre, il se trouve dans une situation financière des plus précaires. Il ne voit personne et a l'air de ne s'occuper de rien.

Quoique rayé des cadres de la Légion d'honneur, il continue à orner les revers de sa redingote de la rosette rouge.

